

objectifs du gouvernement, même si les sociétés peuvent les considérer comme une solution rationnelle. Le gouvernement s'attache à améliorer le sort des travailleurs.

Le député de Nickel Belt le sait fort bien, une conférence réunissait les ministres des mines le 20 janvier 1978. Ceux-ci, y ont étudié les perspectives à moyen terme de l'industrie minière et les moyens pour eux de rétablir la confiance. Ils se sont accordés pour dire que d'ici quelques années l'état du marché mondial exercera une influence majeure sur l'industrie minière canadienne.

Les ministres ont discuté plusieurs questions groupées sous la rubrique générale de la gestion et la coordination du secteur minier. De nombreux sujets ont été abordés on a notamment souligné l'importance de veiller à ce que l'industrie et ses employés tirent le meilleur parti possible des programmes sociaux existants. On a reconnu la nécessité de mieux com-

#### *Ajournement*

prendre les facteurs sociaux de l'emploi dans le secteur minier, surtout dans le domaine des pensions et du transfert de ces pensions. Les ministres ont reconnu la nécessité de maintenir entre eux des rapports constants. Ils ont examiné un certain nombre de questions qui sont de leur ressort et qu'ils pourront examiner afin d'en faire rapport lors de la rencontre des premiers ministres, prévue pour février.

A longue échéance, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent faire un effort concerté pour élaborer des mesures concernant des produits pour protéger l'avenir de l'industrie et la diversifier, lui permettant de créer de nouveaux emplois.

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)